

000087

N° /MINEF/DGFF/PIF/SPFPS

Abidjan, le

12 JAN 2022

**Liste des pièces constitutives du dossier de demande et de renouvellement d'autorisation d'exploitation de Miel au titre de l'année 2022**

- 1 Une demande de permis ou de renouvellement de permis d'exploitation de produits secondaires adressée à Monsieur le Directeur de la Production et de l'Industrie Forestière, indiquant la nature du produit à exploiter, les adresses postale et téléphonique du demandeur, ainsi que le lieu de ramassage;
- 2 Une photocopie de la carte Nationale d'Identité ou de la Carte consulaire ;
- 3 Une autorisation du concessionnaire du périmètre ou de la parcelle (pour les sociétés);
- 4 Une photocopie du Registre de Commerce (pour les sociétés);
- 5 Une photocopie de la Déclaration fiscale (pour les sociétés);
- 6 L'original de l'ancien permis (pour le renouvellement) ;
- 7 Les documents administratifs où a lieu l'exploitation des produits (cas de transit des produits secondaires);
- 8 Le reçu de paiement de la taxe annuelle d'exploitation, 35 000 F CFA pour les particuliers et 100 000 F CFA pour les sociétés.



**Le Directeur de Cabinet Adjoint**

**Col-Major AKE Abroba Jérôme**

*Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts*